

**PROGRAMME COMMERCIAL  
« SERVICES À L'IMPLANTATION DES  
ÉLECTROTECHNOLOGIES (SIE) »**



1 Par sa décision D-2001-65 du 6 mars 2001, la Régie a approuvé la reconduction du  
2 programme commercial « Services à l'implantation des électrotechnologies » (SIE) pour  
3 une durée de 24 mois, cette prolongation correspondant à la deuxième phase du  
4 programme. Cette deuxième phase, SIE 2, s'est terminée le 31 décembre 2004<sup>1</sup>. Depuis  
5 2006, le Distributeur fait état du suivi des garanties de prêt du programme SIE 2 et  
6 continuera d'en faire état au plus tard jusqu'à échéance des dernières garanties, soit  
7 jusqu'en 2011.

### **1. GARANTIES DE PRÊT AU 31 DÉCEMBRE 2009**

8 À la fin du programme SIE 2, vingt-six prêts d'une valeur totale de 15 958 835 \$ avaient  
9 été soutenus par le Distributeur et le montant octroyé en garanties de prêt s'élevait à  
10 11 643 254 \$. Au 31 décembre 2009, le solde résiduel de ces garanties de prêt est de  
11 284 922 \$.

12 Au 31 décembre 2009, trois des vingt-six prêts initialement octroyés sont encore actifs.  
13 Des vingt-trois prêts terminés, dix-huit ont été entièrement remboursés, tandis que cinq  
14 autres ont été versés aux mauvaises créances.

15 En ce qui a trait aux mauvaises créances de 2009, un montant en litige de 532 000 \$ est  
16 réclamé au Distributeur par l'institution financière prêteuse dans le cadre d'un dossier.  
17 Le Distributeur conteste ce montant et soutient que le montant en litige est plutôt de  
18 237 000 \$. Pour les quatre autres dossiers transférés aux mauvaises créances, le  
19 Distributeur a versé un montant de 1 462 379 \$ en compensation. En tenant compte du  
20 solde résiduel des valeurs des garanties des prêts encore actifs et de leur durée  
21 résiduelle, le Distributeur a provisionné au titre de mauvaises créances en 2009, une  
22 somme additionnelle de 15 370 \$, portant le total de mauvaises créances à 252 370 \$.

23 Le montant total prévu des mauvaises créances de SIE 2 s'élève maintenant à  
24 1 714 749 \$.

---

<sup>1</sup> Dans le cadre de son rapport annuel 2005, le Distributeur a produit un suivi faisant état des résultats cumulés depuis le début du programme jusqu'au 31 décembre 2005.